

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

logement Question écrite n° 100211

## Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur le développement de solutions d'habitats alternatifs pour les personnes âgées. En France, ces dispositifs demeurent souvent expérimentaux et assez confidentiels. Plusieurs formes d'habitats regroupés (« béguinages », « colocation », « babayagas », octaves) ont ainsi été réalisées, le plus souvent à l'initiative d'associations ou de regroupements de citoyens. Ces nouveaux habitats permettent la création de petits lieux de vie qui concilient un véritable sentiment de vivre à domicile, tel que le désire la quasi-totalité des personnes retraitées, permettent de rompre le sentiment de solitude, particulièrement présent dans cette tranche de population, améliorent le soutien apporté dans les actes de la vie quotidienne, par une mutualisation des aides de maintien à domicile, quand cela s'avère nécessaire. Lors des débats autour de la loi vieillissement, l'audit mené par la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) sur le sujet était attendu, pour affiner les cadres généraux de fonctionnement de ces habitats. Aussi, elle souhaite connaître les avancées du groupe de travail de la DGCS, notamment sur le statut juridique de ces colocations, sur leurs évolutions techniques, ainsi que sur la possibilité de mutualiser les allocations APA ou PCH.

## Données clés

Auteur : Mme Bérengère Poletti

Circonscription: Ardennes (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 100211 Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 25 octobre 2016, page 8826

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)